



## LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME DE BRETAGNE

14 SEPTEMBRE 2024

### PROCÈS VERBAL

#### Présents :

Philippe Jégu, Président  
Nicolas Appere-Rabier (CD 22)  
Xavier Blanche  
Ludivine Chamayou  
Sylvie Commeureuc (CD 35)  
Patrice Dherbilly  
Christian Ducos  
Patrick Goubin  
Stéphanie Guilloux (CD 56)  
Stanislas Hartmann (CD 29)  
Jean Pierre Philippon

**Excusés :** Jean-Marie Corlosquet (CTR), Éric Vialle

**Invité :** Raphaël Dall’Omo

Le Président ouvre la séance à 9 h 00. La réunion se déroule en présentiel à Ploufragan. Il constate que le quorum est atteint. Le comité peut valablement délibérer. Vanessa Renard est nommée secrétaire de séance.

#### Ordre du jour :

1. Choix du lieu de notre assemblée générale ordinaire
2. Le fonctionnement de notre comité directeur durant cette olympiade
3. La saison sportive 2024/2025
4. Une première réflexion sur le Projet Sportif Régional pour les quatre prochaines années à partir du document de travail transmis.



## 1) Choix du lieu de notre assemblée générale ordinaire

4 clubs se sont portés candidats pour accueillir notre assemblée générale ordinaire le 12 octobre 2024. Le choix se porte sur Vannes avec la volonté de changer de département chaque année.

Les règles de procuration sont rappelées.

## 2) Le fonctionnement de notre comité directeur durant cette olympiade

Le président propose que nous fassions un tour de table pour se présenter, évoquer sa place dans notre comité, et les questions que nous pourrions travailler.

Les questions suivantes ont été abordées :

Jean-Marie Corlosquet a été désigné CTR, 20 % pour la Normandie, 20 % pour la Bretagne et 60 % pour des missions nationales. Le CD regrette son absence à cette première réunion et importante réunion.

Le remboursement des frais des bénévoles est possible par fiche de frais ou défiscalisation en fonction de la situation fiscale de chacun.

Plusieurs membres souhaitent que nous maintenions certaines réunions en présentiel.

Réalisation d'un trombinoscope avec petite bio en 3/4 lignes, pour mettre sur le site du comité. Patrick Goubin se charge de réceptionner les photos et de préparer le trombinoscope.

Le souhait de mettre en place une vraie commission médicale est rappelée. Xavier Blanche est chargé de la mettre en place en collaboration avec Ludivine Chamayou et le médecin officiel de la ligue.

Nous devons continuer à travailler sur l'escrime santé et les questions de handicap. Il faut recenser les clubs qui pratiquent l'escrime fauteuil.

Nous devons continuer à sensibiliser « à la malveillance ». Initiative sur une journée à prévoir avec éventuellement l'intervention d'une association. Rappeler qu'il faut mettre les affiches prévues dans les clubs.



La commission escrime artistique demande si la ligue peut leur allouer un budget. Les finances actuelles ne le permettent pas. Un soutien pour le championnat régional peut être étudié.

Partenariat avec un équipementier. Des devis ont été envoyés par Léon Paul et Sport 7.

La difficulté de recruter des enseignants est évoquée par plusieurs intervenants. Le souhait est de mettre en place une formation BPJEPS en Bretagne. Raphaël Dall’Omo va travailler sur cette question avec l'aide de Patrice Dherbilly et Jean Pierre Philippon.

La question d'une tenue spécifique pour les membres du CD et les arbitres est évoquée. Nous allons poursuivre notre réflexion concernant les arbitres.

### 3) La saison sportive 2024/2025

Le choix de plusieurs lieux de compétition est soumis au vote du CD. Les décisions suivantes sont prises :

#### Compétition Sabre/Fleuret

Horizon 2032 n° 1 à LAMBALLE le 30 novembre 2024

Coupe du futur et circuit régional le 26/27 avril 2025 à FOUGÈRES

Coupe du futur le 30 mai 2025 à SAINT-BRIEUC

#### Compétition Épée

Horizon 2032 n° 1 à LAMBALLE le 30 novembre 2024

Vétérans 15/16 avril 2025 à VANNES

Seniors 26/27 avril à MORLAIX

#### Compétition Sabre Laser

30 novembre 2024 à GUINGAMP

Raphaël Dall’Omo, après avoir présenté la saison sportive, rappelle certaines règles à la demande de membres du CD :

Composition des directoires techniques.



## Règles de surclassement

Interdiction du port de deux chaussettes noires en compétition.

Seuls les arbitres inscrits/identifiés sur l'extranet de la FFE seront pris en compte lors des compétitions.

Il précise la liste des compétitions régionales prises en compte dans le classement national.

La réflexion se poursuit sur la mise en place d'un stage à la fin des vacances de Noël, de la section sportive scolaire et de regroupement pour l'élite régionale.

Différence entre Championnat et Coupe de Bretagne : cette dernière est destinée plus aux débutants qui débute la compétition.

## 4) Réflexion sur le Projet Sportif Régional

Cette réflexion n'ayant pu avoir lieu faute de temps chacun est invité à faire part de son avis et de ses propositions afin de préparer une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 12 h 45.

La secrétaire

Vanessa Renard

Le président

Philippe JÉGU